

Observations recueillies sur les registres mis en place à Courmelles et Ploisy

- 14 Octobre 2020 : Courmelles

N° d'Ordre	NOM et Adresse	Observations écrites	Avis	Remarques
R01	M DATHY Stevens	<ul style="list-style-type: none"> - Le risque de pollution sur la santé et le risque de cancer - Vu l'odeur, on aura une perte de la valeur de nos maisons ? - Le projet fera vraiment une création d'emploi pour le Soissonnais ? - On en veut pas. 	DEF	
R02	M CARRE Jean-Pierre Soissons	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 2000 personnes dans la rue, une mobilisation sans précédent pour notre territoire afin de défendre la désertification industrielle. Nous sommes à la fin des années 90, le Soissonnais vient de perdre près de 7000 emplois. - Qui ne se souvient pas pour les plus âgés de Traylor, BSL, Berthier, Wolber et plus près de nous de Baxi, Forast. - Les élus obtiennent des compensations financières de la part de l'Etat afin de construire une zone industrielle économique à proximité de la RN2 au sud de Soissons, la zone du Plateau. - Depuis 15 ans, cette zone accueille logisticiens, unités de production, économie sociale et solidaire (650 emplois). - La proximité avec le bassin Parisien et le Nord de l'Europe est bien sûr une position stratégique pour le développement de ces activités. Le choix de investisseurs est en premier lieu le choix du positionnement du marché et par extension du coût des transports de produits. - La RN2 pour laquelle nous nous sommes battus pendant de longues années devient peu à peu un atout pour l'accessibilité vers la région parisienne mais aussi vers le Soissonnais. - En 2008 quand j'ai été élu à la tête de l'agglomération, le dossier Rockwool était sur la table. La crise mondiale de 2008 n'a pas permis à ce projet de voir le jour. A l'été 2008, je suis passé à St Eloy les Mines (siège de l'unité française) sur le terrain pour me rendre compte de visu de l'impact éventuel de cette industrie sur la vie de la population. Je n'y ai pas trouvé de raisons d'inquiétudes de la part de habitants, commerçants, bien au contraire ; alors que l'usine Rockwool est partie intégrante de cette petite ville. 	FAV	

		<ul style="list-style-type: none"> - A priori le corps médical dans son ensemble n'a pas constaté de différenciation des maladies ou de pathologies particulières parmi la population. J'ajoute que des producteurs de culture et d'élevage Bio sont important à la périphérie de St Eloi. - Que fabrique Rockwool ? un isolant thermique en laine de roche, matériau qui permet de réduire la consommation énergétique de bâtiments. C'est un produit naturel par fusion de roche qui nécessite (comme souvent) des adjuvants ou liants (3% du produit fini) nécessaire à la fabrication. - Avons-nous besoin de réduire la consommation énergétique donc de produits isolants pour préserver notre avenir ? - Quels sont les isolants thermiques disponibles sur le marché Européen ? - 4 familles d'isolants industriels se partagent le marché de l'isolation thermique (85 à 90% du marché) : le polystyrène (expansé ou extrudé) à base de pétrole, la mousse de polyméthane à base de pétrole, la laine de verre et la laine de roche à base de produits naturels qui proviennent du sol. - Les matériaux qui seraient fabriqués sur la zone du plateau le seront à base de roche en fusion (à noter qu'il est prévu une fusion avec une énergie électrique plutôt qu'une fusion par coke comme c'est le cas à St Eloy) - Les propriétés et qualité de la laine de roche, outre son pouvoir isolant thermique sont également sa résistance au feu (1000°), sa résistance à l'humidité et sa nature non volatile de ces fibres contrairement à sa cousine la laine de verre. - J'entends les craintes liées aux inquiétudes environnementales des rejets des cheminées du process de fabrication. Chacun de nous a eu dans sa famille et parmi ses proches des expériences douloureuses. La fabrication devra faire l'objet de prélèvements atmosphériques réguliers par un organisme agréé. Pour information, les conclusions d'une étude réalisée à St Eloy les Mines par ATMA auvergne sont plutôt rassurantes. Je cite : « ne révèlent aucun impact réellement quantifiable en provenance de l'usine » où « sont conformes à ceux enregistré dans la région ». - Les élus du Grand Soissons sont-ils prêts à accueillir un investisseur d'isolant bio source sur notre territoire ? (Réserve foncière existe pour le Relais en vue d'une éventuelle implantation d'une unité de fabrication de l'isolant Métais) - Les élus doivent-ils accueillir un investissement de 140 millions d'Euros à la destination de la production d'un produit qui répond aux besoins de l'évolution du marché de l'isolation thermique et des enjeux climatiques ? 		
--	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Devons-nous soutenir la création de 140 emplois comprenant des emplois très qualitatifs afin de garder notre jeunesse sur notre territoire ? - Devons-nous nous réjouir pour les activités de logistique, transport, maintenance et nos commerces verront ainsi leur marché grossir au point d'engendrer plus de 300 emplois ? - - A ces quatre interrogations, je réponds 4 fois OUI. Accueillir une entreprise c'est lui donner la possibilité d'aller au bout de son projet pour qu'elle s'établisse durablement sur le territoire. Peut-on penser qu'un industriel puisse délocaliser les outils de production de cette ampleur au bout de 20 ou 30 ans ? les élus du Grand Soissons, nous avons toujours souhaiter la plus grande transparence sur le dossier Rockwool. - Les 5 réunions de concertation préalable (2 janvier au 9 février 2019) auxquelles j'ai participé en tant que Président du Grand Soissons Agglomération ont permis de répondre à un certain nombre de questions et ainsi ouvert le débat. C'est sain et utile pour notre démocratie (300 participants, 141 questions, 131 prises de paroles + 45 question au garant). - Cette enquête publique et le dossier consultable pour tout à chacun doivent permettre de mesurer les enjeux de ce projet. - En tant que citoyen et ancien élu, j'ai pris connaissance des enquêtes administratives qui sont à la disposition du public. Je n'y ai pas trouvé de source d'inquiétudes. - L'engagement de la société Rockwool de mettre en place un suivi régulier des rejets atmosphériques et une visite d'usine dans le respect des conditions sanitaires actuelles doivent bien-sûr être tenues. - Monsieur le commissaire enquêteur pour toutes ces raisons ; comme élu en responsabilité Président Grand Soissons (2008 -2020) et comme citoyen responsable, j'ai la profonde conviction que l'implantation d'une usine Rockwool sur le plateau de Courmelles Ploisy est une chance pour notre territoire et pour l'avenir de nos petits-enfants. Ne le laissons pas passer. 		
R03	M TASSIN Gilles Courmelles	<ul style="list-style-type: none"> - Contre l'implantation de Rockwool trop polluante et dangereux pour la santé 	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

R04	Mme GAUDE FRUY Amélie Courmelles	<ul style="list-style-type: none"> - Contre trop polluante et dangereuse pour la santé de nos enfants et adultes. 	DEF	
R05	M INK Olivier Soissons	<ul style="list-style-type: none"> - Ancien médecin hospitalier, ayant travaillé et communiqué sur les relations entre santé et environnement notamment en ce qui concerne les expositions personnelles et collectives aux toxiques cancérigènes (actions Soissons se bat contre le cancer 2002-2007) je donne un avis défavorable au projet d'installation d'une unité Rockwool sur le site de Ploisy-Courmelles au nom du principe de précaution. Ce projet d'usine de production de laine est dommageable sur le plan sanitaire, environnemental et sociétal. - L'utilisation abondante de produits chimiques toxiques, l'incertitude sur leur dispersion en altitude en amont de la ville située dans une cuvette, le manque de confiance dans les outils d'auto surveillance par l'entreprise de ses émanations toxiques et de la capacité de l'Etat à les contrôler sont préjudiciables à la santé des habitants de Soissons et de sa proximité pour une ou plusieurs générations. - Sur le plan environnemental, la production de la laine de roche utilise un matériau non renouvelable venu de loin avec un impact lié notamment aux transports routiers importants, avant et après fabrication. - La production de laine de roche à Soissons empêchera le développement d'alternatives agricoles (lin, chanvre) plus biologiques et écologiquement respectueuses. - Sur le plan sociétal enfin, l'intérêt de la création de 135 à 150 emplois à un coût exorbitant pour les collectivités ainsi que l'impact négatif de réputation de cette activité pour une région à visée agricole et touristique sont également de donnée très négatives pour ce projet. 	DEF	
R06	Docteur VASSEUR Maryse Soissons	<ul style="list-style-type: none"> - Je m'oppose au projet d'implantation de l'usine Rockwool pour des raisons de santé environnementale. - Cette industrie va émettre dans l'atmosphère des substances reconnues nocives pour la santé : formaldéhyde = cancérigène reconnu – oxyde d'azote = polluant gaz à effet de serre – COV=souffre – Particules fines toutes responsables d'une pollution atmosphérique et de 48000 décès en France. - Les vents dominants vont diffuser ces produits directement sur la ville et les villages environnants. - Ne sont pas dosés les particules encore plus toxiques = les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les particules ultra fines qui pénètrent encore plus profondément dans l'organisme. 	DEF	

		<ul style="list-style-type: none"> - Le trafic routier des 100 camions journaliers va encore augmenter cette pollution au soufre et hydrocarbures. - Nous n'avons pas le droit de favoriser l'implantation d'une source polluante qui s'exprime en centaines de tonnes de gaz toxiques. 		
R07	M et Mme DESHAYES Mercin et Vaux	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis contre l'implantation de l'usine Rockwool sur le plateau, c'est une industrie polluante. Il y aura des retombées de produits toxiques sur Soissons et ses environs. - La santé des habitants de cette région est en jeu. - Le trafic de 100 camions par jour est trop important pour la RN2 et va contribuer à une pollution supplémentaire. 	DEF	
R08	M LAGANE Jean-Jacques Mercin et Vaux	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis opposé à cette implantation qui ne présente pas les garanties sanitaires suffisantes. Il me semble y avoir des alternatives plus écologiques 	DEF	

• **22 Octobre 2020 : Ploisy**

R09	Mme DUBUS Léonie Pernant	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis contre le transport des camions (100 par jour) 	DEF	
R10	Mme PINCEMIN Emeline Ploisy	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une usine de telle ampleur, pourquoi offre-t-elle si peu 'emplois ? - Et pourquoi y construire cette usine si près de Ploisy alors que les vents dominants vont aller directement dans la cuvette de Soissons et donc stagner ? 	DEF	
R11	Mme BRAZZIER Elisabeth Soissons	<ul style="list-style-type: none"> - L'étude européenne de EPHA évalue à 166 Milliard d'Euros le coût de la pollution de l'air et Rockwool par ses 863T de rejets atmosphériques polluants et ses 22000T de CO2 va contribuer à cela. - La pollution de l'air est responsable de 48000 morts prématurés par an en France et de 480000 en Europe selon l'agence de l'environnement. 	DEF	
R12	M LOPATA Baptiste Ploisy	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi les terrains ont-ils été vendus 3 à 4€ moins chers au m2 que le prix du marché ? - Quelle est l'avantage pour la communauté d'agglomération d'une telle fleur à Rockwool ? - Le ratio emploi/m2 avancé par Rockwool est bien inférieur au ratio des entreprises actuelles de la zone du plateau (6 fois moins). L'argument de l'emploi ne tient pas ! 	DEF	

- **31 Octobre 2020 : Courmelles**

R13	M et Mme BONNET Courmelles	Je suis opposée à l'implantation de l'usine car je crains pour notre santé, la pollution, pour la valeur de notre maison et pour la génération future.	DEF	
R14	Mme MALLO Pascale Courmelles	Industrie polluante, peu d'emploi, terre et déchets toxiques (eau surement avec la pluie, ruissellement). Bref : sans intérêt pour notre région. Avis très défavorable.	DEF	
R15	Mme MALLEC Virginie Soissons	Je suis opposée à l'implantation de l'usine Rockwool car l'impact écologique est pour moi une catastrophe. Nous avons beaucoup plus à perdre qu'à y gagner.	DEF	

- **03 Novembre 2020 : Ploisy**

R16	M le Maire de Chaudun	Demande un échangeur, création du côté nord pour soulager l'échangeur de Cravaçon du trafic		
R17	M AUBERT Jean Chaudun	En cas de baisse des normes environnementales, nos marchandises agricoles ne pourront plus être vendues et prises par les entreprises agro-industrielles	DEF	
R18	Mme DASSE Micheline Ploisy	J'habite Ploisy depuis 45 ans, j'adore le jardin. Ce qui m'inquiète : cette pollution et ce bruit que nous allons subir. Adieu nos légumes et fruits que nous ne pourrons plus manger à même sur l'arbre. C'est pourquoi je suis contre cette usine.	DEF	

- **12 Novembre 2020 : Courmelles**

		Synthèse OBS et Scan en annexe		
R19	M BULTOT Michel Vauxbuin	PB trafic, produit dépassé, rejets, orientation des vents et santé.	DEF	
R20	M BUREAU Damien Belleu	PB recyclage du produit , utilisation de produits biologiques et avenir des générations.	DEF	
R21	M et Mme BRIQUET Courmelles	PB emplois et déchets.	DEF	
R22	Mme BORDES Françoise Vauxbuin	PB rejets et incidences sur la population.	DEF	
R23	M BORDES Gérard Vauxbuin	PB sur les rejets, emplois et obs sur le PLU de Courmelles.	DEF	
R24 + R25	M BULTOT Dominique Vauxbuin	PB rejets atmosphériques, implantation autour de zones agricole.	DEF	
R26	Mme DOCLOT Geneviève Vauxbuin	Avis défavorable	DEF	
R27	M DOCLOT Didier Vauxbuin	Avis défavorable	DEF	
R28	M et Mme MALLET Vauxbuin	Avis défavorable	DEF	
R29	M ALLOUX Guy Belleu	Avis défavorable, cas des générations futures.	DEF	
R30	M DOULLET C Septmonts	PB usine polluante	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

R31	M BLANC Bernard Vauxbuin	PB usine polluante et emplois	DEF	
R32	M VAILLS Vauxbuin	PB rejets et pollution	DEF	
R33	Mme BREHAUT	Avis défavorable	DEF	
R34	M BREHAUT	Avis défavorable	DEF	
R35	M VENET C Vauxbuin	Avis défavorable	DEF	
R36	Mme VENET Vauxbuin	Avis défavorable	DEF	
R37	Jean ?	PB pollution	DEF	

- **18 Novembre 2020 : Courmelles**

		Synthèse OBS et Scan en annexe		
R38	M	PB Pollution et emplois.	DEF	
R39	Mme MARLIVE Belleu	PB pollution et immobilier.	DEF	
R40	M CHYRA Pierre Laffaux	PB pollution, santé, trafic, emplois.	DEF	
R41	M et Mme GRANDO Jacques Vauxbuin	PB pollution et santé.	DEF	
R42	Mme ... Courmelles	PB pollution, santé et environnement.	DEF	
R43	M DUMENIL A Soissons	PB pollution, santé, produit.	DEF	
R44	M KAZMARECK Jean-Paul Vauxbuin	PB pollution, emplois et trafic	DEF	

Enquête publique N° E20000053/80 : Demande Exploitation Usine Rockwool sur les communes de Courmelles et Ploisy et Demande de permis de construire une usine sur la commune de Courmelles.

- **21 Novembre 2020 : Ploisy**

		OBS		
R45	M CAMUS Ploisy	Non à cette usine à cancer. Nous avons 2 petits enfants et nous ne sommes pas confiné que pour l'environnement.	DEF	

- **27 Novembre 2020 (fin d'enquête) : Courmelles**

		Synthèse OBS et Scan en annexe		
R46	M KUREK et Mme CARABELLI Courmelles	PB pollution, santé, produit, emploi et environnement.	DEF	
R47	Mme LEPIGEON Sandrine Courmelles	PB pollution et santé.	DEF	

Fin de l'enquête publique le vendredi 27 novembre 2020 à 18h30.